

Le Mendulphin

N° 103

Bulletin municipal de SAINT-MOLF - avril 2018

“ 10 ans pour
la Récré Multicolore



www.mairie-saint-molf.fr



Bâtiment de
la Récré Multicolore



Accueil de Loisirs



Espace jeunes

Nos partenaires

 **Les Filets Bleus** 

Presse - Loto - Papeterie - Piles - Photocopies
Espace Librairie - Cartes postales - Cadeaux

1 rue du Mès • 44350 Saint-Molf

Tél. **02 40 62 54 81** • les-filets-bleus@orange.fr

Ouvert tous les jours
de 7h00 à 12h30 et de 15h00 à 19h30

Fermé le mardi et le dimanche après-midi



**POSE CARRELAGE
FAÏENCE, PARQUETS
& TOUS REVÊTEMENTS
DE SOLS**

David HERMITE

06 10 93 74 75

02 40 62 98 34 - bhcarrelage@orange.fr

Le point du jour - 44350 SAINT-MOLF

CAMILLE ET PIERRE PEINTURE

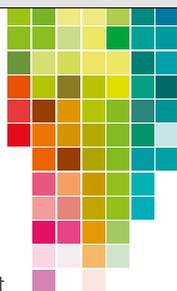
PIERRE HERMITE

06 31 04 49 99

pierrothermitel@gmail.com

■ Peinture / Décoration

■ Ravalement tous revêtement
sols et murs



Kervolan 44350 SAINT MOLF

les p'tits ciseaux 
coiffeur visagiste 

3, rue du Mès 44350 Saint Molf

02 51 16 03 91

www.lesptitsciseaux.fr

Facebook: les ptits ciseaux

Le Jardin de Virginie
Virginie Vieval

Artisan Fleuriste

02 51 16 91 52

3 rue de la Duchesse Anne
44 350 Saint-Molf

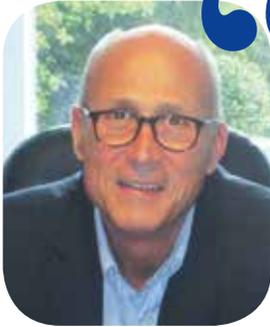


Le Sel de
Guérande

福
La salorge de Rostu

Nicolas Arnould et Ursula Weiss
Pen d'hué · F 44350 Saint Molf
arnould.weiss@free.fr
http://arnould.weiss.free.fr





Chers mendulphins,

Quand vous découvrirez ce nouvel exemplaire du bulletin municipal, cela fera quatre années que notre municipale gère la commune de Saint-Molf. Le programme prévu s'est progressivement mis en place au profit de tous les habitants de la commune, des commerçants et artisans sans oublier les visiteurs.

Un des gros projets du municipale est l'aménagement du centre bourg : les études sont en cours, les réunions avec les artisans, les commerçants et les riverains ont eu lieu début mars, la maîtrise d'œuvre travaille sur

le projet qui sera présenté courant mai à la population lors d'une réunion publique.

L'objet de cet aménagement est de permettre aux mendulphins de s'approprier le centre avec un cadre plus agréable où la voiture partage l'espace avec les piétons et les cyclistes dans un environnement apaisé et sécurisé. Le prochain Mendulphin vous donnera une meilleure idée du projet dont les travaux devraient débiter à la fin de l'année.

Deux autres projets sont en voie de concrétisation; aucun des deux n'était initialement programmé mais les circonstances ont permis de les mener à bien :

- Échange foncier entre la commune et le diocèse : la mairie échange le bâtiment de la cure avec l'immeuble abritant la bibliothèque pour tous. Le transfert effectif se fera cet été. La commune a également signé une convention avec le diocèse nous autorisant à occuper l'espace boisé derrière la cure qui va devenir prochainement un jardin public reliant la rue de la Duchesse Anne à la rue de l'Océan (les bonnes volontés sont cordialement invitées à rejoindre les bénévoles lors de la journée citoyenne du 26 mai prochain pour son aménagement).

- Police Municipale pluricommunale : l'accord intervenu entre cinq communes adjacentes va permettre le partage entre Saint-Molf, Assérac et Férel de deux agents de police qui nous permettront de sécuriser la commune et d'apporter une assistance qui manquait jusqu'à présent - nous comptons sur ce service complémentaire apporté aux habitants pour améliorer la qualité de vie de tous et sensibiliser la population aux comportements qui doivent changer pour le bien commun.

Vous souhaitant à tous et à toutes une bonne lecture.

Le Maire,
Hubert DELORME

Sommaire

Les actus p. 4

Action municipale p. 8

Dossier p. 12

Environnement/Cadre de vie p. 17

Social/Santé p. 21

Enfance/Jeunesse p. 23

Intergénérationnel p. 31

Infos pratiques p. 31



Directeur de publication : Hubert DELORME
Responsable de rédaction : Valérie PERRARD
Assistante de rédaction : Brigitte TESSIER
Crédit photos : mairies de Saint-Molf et La Turballe,
Cap Atlantique, Thérèse CORCUFF,
Impression : LE SILLON - Savenay
02 40 58 91 24 - www.sillon.fr
Imprimé sur papier issu de forêts gérées
durablement avec encres végétales.
Tirage : 1 300 exemplaires
Dépôt légal : avril 2018

IMPRIM'VERT®

Aménagement du centre bourg : c'est parti !

Le travail d'étude de l'aménagement a commencé. Deux réunions de concertation ont eu lieu courant mars. Une avec les commerçants, artisans et professions libérales et une deuxième avec les riverains proches.

Redonner la place aux piétons, embellir le centre bourg, créer un espace agréable à vivre, mettre en valeur l'église, agir dans l'intérêt général, voici quelques idées qui fédèrent les réflexions et discussions.

Ce projet est très important et attendu pour Saint-Molf, nous cherchons tous à donner une nouvelle image et de nouvelles fonctionnalités à notre centre bourg.

Tous les mendulphins sont invités à participer à la réflexion: consultation du projet en mairie avec possibilité de faire part de remarques ou avis. Une réunion publique sera ensuite organisée début mai.

Une première phase de travaux qui concernera la place Camille BERTHE et les abords de la mairie débutera en fin d'année.



Concertation avec les riverains



Concertation avec les professionnels



La municipalité tient à remercier la population mendulphine pour sa participation active et citoyenne à ce recensement 2018 et pour l'accueil qu'elle a su réserver aux cinq agents recenseurs déployés sur le territoire de la commune.

Compliments aux agents recenseurs: Mesdames CAMARET-RAGU, CLAVIER, JOUANNET, LOURME et à Monsieur PÉRENNÈS pour un travail accompli dans les règles avec rigueur et civilité.

Ces éléments ont contribué à obtenir un recensement de qualité. Le taux de réponses par internet (72,5 % des résidences principales, nettement supérieur à la moyenne nationale) a démontré le dynamisme mendulphin.

Le travail sur le terrain étant terminé depuis le 18 février, l'INSEE va maintenant vérifier et analyser les données recueillies.

Les résultats de ce recensement sont attendus début janvier 2019. Nous ne manquerons pas de vous en faire part.



Remerciements aux agents recenseurs



Parc de la cure

Une nouvelle journée citoyenne le 26 mai 2018

En 2016 et 2017, trois journées ont permis aux élus de réaliser avec des associations et bénévoles mendulphins des petits chantiers de travaux pour notre commune (nettoyage, construction de barbecue, mise en place de tables de pique-nique et plantations au Bois Pierrot; désherbage et plantation de vivaces au cimetière, coupe de baccharis dans les marais salants...).

Cette année, venez découvrir le nouveau parc de la cure qui est maintenant à la disposition de la collectivité et qui va être ouvert au public, nous y ferons ensemble des plantations, la mise en place de tables et bancs... D'autres actions seront proposées aux bonnes volontés, notamment des plantations aux alentours de l'école et de la Récré Multicolore.

Comme chaque année, une matinée de travaux sera suivie d'un moment convivial en partageant un repas entre élus et bénévoles. Des informations plus complètes (site internet, affichage) vous seront bientôt apportées sur cette action permettant de « faire ensemble » pour le bien de tous et pour Saint-Molf, avec la satisfaction de participer concrètement à améliorer notre cadre de vie.

La Culture à l'honneur tout l'été en la chapelle Saint-Germain

En 2018, la chapelle Saint-Germain ouvrira ses portes aux expositions d'art dès la mi-mai. Cinq expositions y sont d'ores et déjà programmées :

- **19 mai au 1^{er} juin** : Mona DEVULDER peintre et Pierre FAUSSIER peintre-sculpteur présenteront leurs œuvres contemporaines.
- **7 juillet au 19 août** : « Les Expos d'Art 2018 » vous permettront de découvrir ou de redécouvrir nos talents locaux durant 3 sessions de 15 jours.
- **20 août au 2 septembre** : le collectif Art évasion vous présentera ses nouvelles œuvres.
- **3 au 16 septembre** : entre peinture et vitraux le duo Raynard-Naud éclairera la chapelle de mille couleurs.



Porche de la chapelle Saint-Germain

Actualités

saison touristique 2018

► La saison touristique 2018 se prépare

Comme l'année passée, c'est Chantal qui accueillera touristes et locaux, dans la mairie, pour les vacances de printemps du 30 avril au 11 mai puis pour les vacances d'été du 9 juillet au 15 septembre.

► Réglementation des hébergements touristiques

Toute personne offrant à la location un meublé de tourisme doit préalablement en faire la déclaration auprès du maire de la commune où est situé le meublé.

Si la déclaration préalable n'est pas obligatoire lorsque le local loué constitue la résidence principale du loueur (qu'il occupe au moins huit mois par an), il n'en reste pas moins que cet hébergement touristique est soumis à la taxe de séjour.

► **Plus d'infos** : accueil@saintmolf.fr

L'agence postale communale, au service de la population

► Services postaux proposés :

- affranchissement des courriers et colis, vente de produits prêts à expédier, ordre de réexpédition du courrier, retrait des objets avisés par les facteurs des quatre tournées qui desservent Saint-Molf et conseil concernant la téléphonie, le service « Veiller sur mes parents » et la tablette Ardoiz ;
- dépannage pour les détenteurs de compte de la Banque Postale, les dépôts de chèques pour les centres financiers de tout le pays ainsi que la prise de contact, au besoin, avec les conseillers ;
- tablette à la disposition des administrés permet de consulter tant de consulter les sites de la Poste, de la Banque Postale, de la mairie, de l'office du tourisme et des services publics.

Le saviez-vous ?

L'Agence Postale Communale a été créée en 1989, par une convention signée entre la mairie et la Poste. Ce partenariat permet de maintenir une présence postale sur notre commune.

- **Pratique** : la levée du courrier est effectuée du lundi au vendredi à 14 h 45 et le samedi à 12 h 00. Lorette et Nadine vous accueillent du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 - 13 h 30 à 16 h 00 et le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

L'activité de l'Agence est en constante progression. Les statistiques de l'année 2017 présentent une moyenne de 31 clients/jour pour 46 opérations et un chiffre d'affaires croissant de 3 % qui place l'Agence au 10^e rang sur les 141 agences du Territoire du Littoral englobant la Loire-Atlantique et la Vendée. Ces bons résultats justifient la pertinence du maintien de ce service de proximité auprès de la population.

Grâce à l'excellente fréquentation et aux bons chiffres qui en découlent, les gérantes de Saint-Molf ont été sélectionnées pour participer en février à une journée découverte de la Plateforme Industrielle Colis Grand Ouest de Rennes. Cette démarche enrichissante leur permet d'apporter aujourd'hui un conseil plus avisé à la clientèle.



Plateforme Colis Grand Ouest à Rennes

Séance d'entraînement/ découverte de la course à pied

Le PGAC (Presqu'île Guérandaise Athlétique Club) avec l'appui de la mairie de Saint-Molf, organise une séance d'entraînement/découverte de la course à pied, gratuite et ouverte à tous, (assurance responsabilité civile obligatoire).



RENDEZ-VOUS au BOIS PIERROT le samedi 12 mai à 9h30:

- plusieurs distances seront possibles: 10 km, 5 km, 2 km.
- des entraîneurs qualifiés seront présents pour assurer l'accompagnement.
- un moment sera consacré au « gainage » à la fin de l'entraînement.
- des conseils seront prodigués.

À l'issue de l'entraînement, un échange sur la pratique de la course à pied aura lieu au cours d'un ravitaillement convivial qui sera offert par le PGAC.

Le plaisir de courir sera au rendez-vous!

- Plus d'infos: almi.leguevellou@gmail.com/06 86 84 33 48.



Fête des battages

participation exceptionnelle
du BAGAD DE LANN BIHOÛÉ
Rendez-vous au Bois Pierrot,
le **dimanche 19 août 2018**
à partir de 10h00



Flash infos



Vendredi 1^{er} juin
à 20h00
au centre culturel
(rue de la Duchesse Anne)

L'Amicale Laïque de la Roche Blanche
organise une conférence ouverte à tous sur
les usages d'internet
et des réseaux sociaux.

Cette conférence sera animée par
Guillaume DORAI de Log.in Prévention.

La Redadeg traverse la commune de Saint-Molf en mai 2018!

- 10^e édition de la course pour la langue bretonne
1 800 km de course relais entre Quimper et
Plougerneau du 4 au 14 mai

La Redadeg, est un événement à la fois solidaire, sportif, culturel, populaire et festif. Le témoin, symbole de la langue bretonne, transporte un message gardé secret, il passe de main en main et est lu à l'arrivée. La Redadeg représente ainsi la transmission d'une langue vivante, de génération en génération, tout en récoltant des fonds pour le financement de projets qui soutiendront son usage dans la société d'aujourd'hui, au quotidien.

Plusieurs milliers de personnes participent à chaque édition tout au long de la course kilomètre après kilomètre.

Venez encourager les coureurs de passage à Saint-Molf le 8 mai entre 16h30 et 17h00.

Plus d'infos:

www.ar-redadeg.bzh



Ça s'est passé à Saint-Molf



5 janvier - Cérémonie des vœux



7 janvier - Repas des aînés mendulphins



11 janvier - Vœux au personnel



Journée Citoyenne



www.journeecitoyenne.fr

café des idées

osez participer !

26 février - Temps d'échange entre la municipalité et les habitants pour préparer la journée citoyenne 2018



Mars - Un manège pour les vacances



6 mars - Remerciements aux agents recenseurs



8 mars - Atelier de dessins d'observation dans le cadre de l'exposition « histoires de femmes »

Création de la police pluricommunale

Depuis 2015, une réflexion collective a été menée par les communes de La Turballe, Piriac-sur-Mer, Mesquer et Saint-Molf, rejointes, à partir de 2017, par les communes d'Assérac et de Férel, dans le but de mettre en commun leurs forces de police à travers la mise en place d'une police dite « pluricommunale ». Cette démarche de solidarité territoriale permettra de répondre de manière plus efficace à la demande croissante des populations aspirant à une sécurité accrue dans leur quotidien.

C'est le 26 mars que les maires des cinq communes ont donc signé la convention de mise en place de ce service de police municipale mutualisé. Deux policiers supplémentaires vont être recrutés avant l'été pour compléter les agents déjà employés par La Turballe et Piriac-sur-Mer. Ces deux agents seront principalement affectés sur les communes de Saint-Molf, Assérac et Férel.



Signature convention police pluricommunale en présence de M^{me} la sous-préfète Marie-Hélène VALENTE

Pour Saint-Molf, ce nouveau service représentera un coût annuel de 30 000 € + 11 500 € d'équipement (véhicules, radar...) la première année.

Infos travaux

► Réfection d'un sentier piétons

Sur initiative des agents communaux, le chemin piétonnier reliant le parking de la Roche Blanche au giratoire du Pont des Belles Filles a été recalibré: nettoyage des arbres bordant ce chemin, élargissement puis mise en œuvre de matériaux pour rendre ce cheminement beaucoup plus praticable. Prochainement, des chicanes seront installées afin d'empêcher l'accès aux deux roues motorisées et ainsi sécuriser ce chemin.



Réfection sentier piétons

► Réfections de voirie 2018

Dans le cadre de la poursuite du programme pluriannuel d'entretien de chaussées de la voirie communale, la commission Cadre de Vie a validé la réfection des voies suivantes pour 2018 :

- les rues de Bolas (35 000 €) et Kervolan (35 000 €), dans leurs sections urbanisées.
- un cheminement piétonnier sera réalisé entre Kermolier et le bourg pour sécuriser la circulation des piétons (38 000 €)
- la rue de la Duchesse Anne va faire l'objet d'une rénovation de l'enrobé (à la charge du Département). En complément, pour contribuer à ralentir la circulation et apporter une meilleure sécurité aux piétons, un plateau surélevé sera réalisé à l'intersection avec la rue de la Cure (25 000 €) et une mise aux normes de celui situé au droit de la chapelle sera également réalisée (25 000 €).

► Mise en accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite)

Pour 2018, le Centre Culturel, le bâtiment enfance jeunesse, ainsi que les abords de la Chapelle Saint-Germain seront concernés par des travaux de mise en accessibilité.

AU centre culturel, remplacement des menuiseries extérieures, main courante, repérage des escaliers seront les principales interventions. Estimation : 17 270 €

Le bâtiment « La Récré Multicolore » date de 2008 et était donc déjà aux normes. L'évolution de la réglementation oblige toutefois à certaines interventions mineures: ajout d'un lave-mains, installation de barres horizontales sur les portes des cabinets de toilettes, mise à hauteur réglementaire de l'interphone. Estimation : 2 650 €

Quant à la Chapelle, l'allée en périphérie sera traitée en pavage et sera calibrée afin de rattraper la différence de niveau du seuil de l'entrée. Estimation : 13 000 €

Aménagement d'un itinéraire deux roues

Cet itinéraire d'un kilomètre permettra de relier les campings au parc d'activités ainsi qu'au centre bourg. L'une des particularités de cet aménagement est le tracé sur la route de la Bastille, il s'agit « d'une chaussée à voie centrale banalisée ».



Qu'est-ce qu'une chaussée à voie centrale banalisée ?

- il s'agit d'une chaussée sans marquage axial dont les lignes de rive sont rapprochées de son axe, de manière à favoriser la circulation des cyclistes.
- les véhicules motorisés circulent sur une voie centrale bidirectionnelle et les cyclistes sur les accotements revêtus appelés rives.



Itinéraire deux roues

- la largeur de la voie ouverte aux véhicules motorisés est insuffisante pour permettre le croisement. Ces derniers empruntent donc ponctuellement la rive lorsqu'ils se croisent, **en vérifiant auparavant l'absence de cyclistes et, à défaut en ralentissant.**

Les travaux débutés en décembre doivent s'achever en mai 2018 sauf aléas techniques ou intempéries.

Montants de l'opération:

maîtrise d'œuvre: 22 265 €

Travaux d'aménagement: 454 900 € - entreprise Charier T.P.

Financements extérieurs de l'opération (subventions):

État - ministère de l'environnement: 95 501 €



État - Fonds Parlementaires

(sénateur Ronan DANTEC): 8 000 €



Cap Atlantique: 85 173 €



Une réponse est attendue du Conseil Départemental dans le cadre des aides liées au soutien aux territoires qui contribuera à atteindre un montant de subvention d'environ 80 % du montant total des travaux.



Restoration scolaire

L'extension nécessaire des sanitaires pour les enfants et l'agrandissement des vestiaires visant à les mettre aux normes pour le personnel communal est terminée. Quelques interventions restent à réaliser à l'intérieur avant la mise en service.

Montant des travaux :

Architecte : 21 970,00 €

Bureaux de contrôle : 10 515,00 €

Travaux : 210 310,00 €

Montant total de l'opération : 242 795,00 €

Financements extérieurs de l'opération (subventions) :

État : 28 085,00 €



Département : 59 333,00 €



Restaurant scolaire



Sanitaires restaurant scolaire

Les décisions de vos élus

Ci-dessous une sélection de délibérations votées par les conseillers municipaux lors des réunions d'octobre 2017 à mars 2018.
Accès aux comptes-rendus complets des réunions sur : www.mairie-saint-molf.fr, rubrique Action Municipale > les conseils municipaux

ÉCHANGE FONCIER AVEC LE DIOCÈSE

Le conseil municipal a acté la vente de l'immeuble sis 7 rue de Kerzoza, parcelle AC 116 - 402 m², à l'association diocésaine de Nantes pour un prix de 160 000 €.

En échange la commune achète à l'association diocésaine de Nantes l'immeuble de la cure sis sur une partie de la parcelle AC 173 pour 1 292 m² pour 170 000 €.

La commune prendra à sa charge tous les frais annexes à cet échange foncier.

Une convention de mise à disposition de chaque immeuble au profit de son ancien propriétaire sera conclue, afin que soit assurée la continuité des activités respectives de la paroisse et de la bibliothèque, qui y ont actuellement leur siège, jusqu'à l'achèvement des travaux nécessaires pour l'adaptation des locaux.

Sur la partie boisée de la parcelle AC 173, qui n'est pas vendue par le diocèse, un bail sera conclu au profit de la commune afin d'y créer un espace ouvert au public.

AFFAIRES SCOLAIRES :

Dotations sorties scolaires

Maintien de la dotation pour sorties scolaires allouée à l'École Saint François pour l'année 2017-2018 à un montant par élève domicilié à Saint-Molf de 17 € + maintien du montant supplémentaire de 4,50 € par élève domicilié à Saint-Molf, pour l'organisation d'une sortie ou d'un évènement avant Noël.

Conventions de participation communale pour les élèves scolarisés hors commune

Approbation de la convention proposée par la ville de la Baule, pour une durée de 3 ans à compter de l'année scolaire 2016-2017 et autorisation donnée au maire de négocier avec toutes les autres communes concernées par la scolarisation hors commune, dans les mêmes termes.

Nouveaux horaires de l'école de la roche blanche à compter du 1^{er} septembre 2018

Le conseil municipal a entériné les horaires votés en conseil d'école, sur 4 jours : 8 h 40 à 11 h 50 et 13 h 40 à 16 h 30.

ENFANCE :

Confirmation de l'adhésion au service de l'animation sportive départementale

En contrepartie, la commune verse une redevance annuelle fixée par les instances du Département (1 533 € en 2017).

Régime des avantages en nature pour les agents participant au service de restauration scolaire

Afin que leurs repas ne soient plus décomptés en avantages en nature (paiement de cotisations salariales et patronales sur chaque paie), le conseil municipal a décidé d'entériner officiellement le fait que tous les agents de la commune, qui accompagnent les enfants sur le temps de repas au restaurant scolaire, aient la charge éducative des enfants.

FINANCES

Convention de prise en charge par cap atlantique des frais de procédure liés aux installations illicites de gens du voyage – grands passages de 2017

Prise en charge par Cap des frais d'interventions d'un huissier et d'un avocat (3 846,66 € + 1 200 €), déduction faite des 2 000 € perçus par la commune par décision de justice, soit une refacturation d'un montant total de 3 046,66 €.

Tarifs communaux année 2018

Le conseil municipal a décidé de ne pas modifier les tarifs communaux (locations des salles...) pour l'année 2018, hormis l'ajout d'un tarif au barème kilométrique dans le cadre du prêt aux associations du minibus communal, dans certains cas particuliers.

Demande de subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police

Le conseil municipal sollicite auprès du Département une subvention pour la réalisation de deux aménagements de sécurité :

- un plateau surélevé, à l'intersection formée par la RD 52 rue de la Duchesse Anne et rue de la Cure (améliorer la sécurité des usagers en diminuant la vitesse en centre bourg et en persuadant les poids lourds de changer d'itinéraire pour éviter cette gêne). Montant estimé : 19 826 € HT.

- un plateau surélevé sur la route de la Turballe en remplacement de la chicane. Montant estimé : 26 657,52 € TTC.

Demandes de subvention pour le centre culturel

Le conseil municipal sollicite auprès de l'État deux subventions (dotation d'équipement des territoires ruraux et dotation de soutien à l'investissement local) pour une opération globale de rénovation thermique, de mise aux normes accessibilité et de rénovation des façades du centre culturel. Montant total estimatif de l'opération : 24 595,47 € HT

subventions demandées : DETR 8 608,41 € et DSIL : 7 924,25 €

Participation financière de la commune à la lutte collective contre les corvidés 2018

À la suite de nombreuses plaintes et déclarations de dégâts, depuis 2011 la FDGDON 44 (fédération des groupements de défense contre les organismes nuisibles, à présent dénommé Polleniz) organise une lutte collective contre les corvidés sur le département. Chasseurs et agriculteurs sont piégeurs bénévoles, le conseil municipal décide de reconduire en 2018 la contribution de la commune à cette lutte par la prise en charge intégrale du coût de la lutte sur le territoire communal (669 €).

Assistance archives

À la suite d'un audit, 490 heures de travail sont nécessaires pour la remise à plat du fond d'archives (obligation légale de la commune). Pour un coût estimé à 13 500 €, le conseil municipal a confié au service archives du centre de gestion de la fonction publique territoriale cette mission qui sera réalisée entre 2019 et 2020.

Conseil en organisation et ressources humaines

Approbation d'une mission de diagnostic du fonctionnement des services communaux et des préconisations pour leur évolution à l'avenir. Coût : 6 480 €.

Dénomination de voies communales

Lotissement de la chapelle : création de l'impasse des Embruns (donnant sur la rue de la Roche Blanche).

Lotissement du Petit Languernais II : création de la rue des passe-pierres, de l'impasse de l'aubépine, de l'allée des tilleuls.

Adhésion de la commune à l'andes – association nationale des élus en charge du sport

Pour un coût modique (adhésion : 106 € par an), cela permet d'avoir l'accès à un site internet, une publication, un appui juridique avec un interlocuteur dédié, des conseils et plus de poids face aux fournisseurs des collectivités pour des investissements et achats dans le domaine sportif.



Rencontrez vos élus

Hubert DELORME

Maire - Président du CCAS

le samedi matin sur RDV

Exceptionnellement en semaine après 18 h 30 sur RDV

Marc BREHAT

1^{er} adjoint Cadre de Vie

sur RDV

Didier PLANÇON

2^e adjoint Urbanisme, Habitat, Affaires Sociales

sur RDV

Virginie BLAFFA-LECORRE

3^e adjointe Enfance Jeunesse

sur RDV

Emmanuel BIBARD

4^e adjoint Vie Associative et Sportive, Développement Touristique

sur RDV

Valérie PERRARD

5^e adjointe Communication et Vie Culturelle

sur RDV

Prenez rendez-vous en contactant l'accueil de la mairie 02 40 62 5077 ou accueil@saintmolf.fr

Les 10 ans de la Récré Multicolore

LA RÉCRÉ MULTICOLORÉ



► Pour célébrer les 10 ans: une semaine de festivités!

Du 4 au 9 juin, les services enfance et jeunesse proposeront chaque jour une animation différente.

À noter dans vos agendas!

- **LUNDI:** **lancement de l'événement** - Inauguration du mur d'expression de la Récré - Installation de la cabine à souvenirs (rassembler des témoignages sous forme de courtes vidéos)
- **MARDI:** « **mardi tout est permis** » portes ouvertes à la Récré Multicolore de 7h00 à 19h00 - Les parents sont invités tout au long de la journée à partager: collation, activités, exposition et autres...
- **MERCREDI:** « **La Récré en vadrouille** » - animation de rue dans 3 quartiers mendulphins: Judelles, Languernais et Pont Belles Filles.
- **JEUDI:** **Boum d'anniversaire des 10 ans...**
- **VENDREDI:** **conférence** sur « Le Bonheur », et **soirée jeunes** « Souvenirs, souvenirs » autour d'un barbecue géant, réservée aux 17-25 ans.
- **SAMEDI:** **matinée jeux pour tous** sur le site de la Roche Blanche - Stands de restauration - Après-midi concert rock pour les enfants - Clôture de l'événement.

Pour plus d'infos sur les animations programmées, consultez l'agenda du site mairie-saint-molf.fr

► Témoignages

Virginie Blaffa-Lecorre, adjointe en charge de l'enfance-jeunesse, est allée à la rencontre de Carol Lemerrier et Anne Maurice, animatrices témoins de la création du service enfance. Elles nous font part de leurs souvenirs...



Carol a commencé sa carrière comme auxiliaire puéricultrice à Angers. Elle est embauchée en 1988 en tant qu'animatrice remplaçante. Intégrée ensuite comme agent permanent, la mairie lui a financé sa formation BAFA. Carol restera employée de la commune jusqu'en 2013, où elle prend sa retraite de la fonction publique et poursuit une activité d'assistante maternelle.

Anne est paludière de métier et est titulaire du BAFA. Elle est embauchée en 1987 en tant qu'animatrice en complément de son activité. Elle a obtenu un CAP petite enfance par validation des acquis de l'expérience. Depuis 2016, elle est en disponibilité.



Anne et Carol

► Quel service enfance avant un bâtiment dédié ?

En 1987 existait seulement un service périscolaire, au sein de l'école de la Roche Blanche. À l'époque, l'école ne possédait qu'une seule classe et deux logements de fonction. M^{me} Lucas, la directrice de l'école, mettait à disposition une chambre inutilisée où environ 5 enfants étaient accueillis. Parmi les communes de la presqu'île, Saint-Molf a été précurseur en offrant un tel service périscolaire. Dès 1988 le périscolaire déménage au centre culturel, et y reste durant 20 ans.

► Quelle évolution du rôle des animateurs face aux besoins des familles ?

Les relations entre animateurs et parents étaient riches, chacun prenait le temps de discuter. Les professionnelles étaient considérées comme « maman bis ».

► Un petit historique du service Enfance Jeunesse

► **1987** : Un service pour l'accueil des enfants après la classe est mis en place sur la commune. Le tarif est celui des assistantes maternelles agréées soit 6,70 francs de l'heure. La fréquentation est bonne et est soulignée par le Maire Michel BERTHO dès l'été.

► **1989** : Création de deux emplois pour la garderie.

► **1990** : Une enquête auprès des familles mendulphines confirme le besoin de garde le mercredi et la garde occasionnelle des enfants de moins de 6 ans pendant les vacances.

► **1991** : Le conseil municipal accepte en janvier de tenter l'expérience d'étendre l'ouverture de la garderie aux mercredis et petites vacances scolaires. Les parents intéressés sont assez nombreux. Le bilan établi dès fin février se montre positif.

► **1992** : Création de l'association THE SMOLF, elle a pour but de regrouper les jeunes, de permettre leur expression et de favoriser les échanges. Elle participe à la Fête des Battages, à un atelier photographie sous la tutelle de Monsieur SAULOU, un club jeux vidéo. Les membres du bureau sont Anne LE GALL, Thibault LEMERCIER, Pascale BOURGET, Matthieu, Soizick et Fabien LACROIX, Yvonnick et Gwénaél GUIHARD, Yohann COQUARD, Jérôme ALLAIRE et Annick LELECQUE. Les jeunes mendulphins se retrouvent au Centre Culturel.

► **1994-1995-1996** : pour les vacances d'été les jeunes mendulphins de 4 à 15 ans peuvent adhérer au Centre de Loisirs « Les Moussaillons » de la Turballe.

► **1996** : Le CLSH (Centre de Loisirs sans Hébergement) est en place et fonctionne au Centre Culturel, c'est une garderie pré et post-scolaire. Carol et Anne officient pour le plaisir des bambins, dès 7h30 le matin jusqu'à 18h30 le soir. Les tarifs varient en fonction du quotient familial de 8,50 à 12 francs de l'heure.

► **1997** : Une convention est signée entre la commune et l'association ARPEJE, permettant d'offrir aux jeunes mendulphins de 12 à 16 ans un lieu de rencontres, d'échanges, de propositions de loisirs. « L'Espace Jeunes » est aménagé dans le local technique rue de la Roche Blanche, près du local de la caserne des pompiers. Yann et Barbara, deux animateurs d'ARPEJE, sont détachés sur la commune. Plus de 40 jeunes fréquentent les lieux !

► **1998** : Signature d'un contrat d'animation formule jeunes avec la Caisse d'Allocations Familiales.

► **2002** : En mars la compétence jeunesse ayant été reprise par la Communauté de Communes de la Côte du Pays Blanc, c'est cette

► En quoi le service enfance a changé avec la Récré Multicolore ?

Cette structure exceptionnelle a offert des conditions de travail très agréables, avec beaucoup d'espace intérieur et un grand jardin. Au début, il a fallu s'adapter avec les moyens du bord (objets de récupération pour les activités), puis les moyens alloués au fonctionnement du service ont augmenté progressivement.

Regrouper les enfants et les jeunes dans un même bâtiment (le local jeunes se trouvait auparavant à côté de la caserne des pompiers) a permis de créer entre petits et grands des échanges inexistant auparavant. Les enfants sont notamment enchantés d'organiser des spectacles dont les jeunes sont spectateurs ! Les locaux étant partagés, des passerelles se font aisément entre le centre de loisirs qui accueille les enfants jusqu'à 10 ans et l'espace juniors qui les accueille à partir du même âge. Les enfants voient les juniors dans leurs activités, ils sont envieux, ils rêvent de liberté !

dernière qui va conventionner avec ARPEJE à la place de la commune. Mais dans le cadre de la réflexion engagée sur le développement des structures d'accueil pour les enfants et adolescents, le conseil municipal sous l'égide du Maire Daniel GUIHARD décide de ne pas renouveler la convention et de recruter un coordonnateur chargé de la mise en œuvre d'une politique globale enfance-jeunesse (3-16 ans).

► **2003** : Frédéric TRIBOTÉ est recruté au poste de coordonnateur le 1er avril. Une étude est lancée pour la programmation de l'extension de l'hôtel de ville et la réalisation d'un espace Jeunesse-Enfance, sous gestion communale.

► **2004** : Le service Enfance-Jeunesse regroupe alors trois structures : l'accueil périscolaire, le centre de loisirs, l'Espace Jeunes.

► **2005** : Le service installe ses bureaux dans la mairie annexe « ancienne maison Drogueux ».

► **2006** : Le conseil municipal valide l'avant-projet sommaire du bâtiment Enfance Jeunesse.

► **2007** : Demandes de subventions, signature des marchés de travaux pour la construction, réalisation d'emprunts. À l'automne les travaux de terrassement du nouveau bâtiment commencent. En décembre, un concert est organisé pour les 20 ans de l'accueil périscolaire.

► **2008** : Construction du bâtiment et de son toit photovoltaïque. Arrivée de Najib TAGA au poste d'animateur jeunes. Ouverture de la structure aux utilisateurs pour l'été et mise en production du toit photovoltaïque.

► **2009** : Le coût total de construction du bâtiment est arrêté à : 1 098 371,95 € - Inauguration du bâtiment par le Maire Véronique CARDINE le 8 novembre - Dénomination « La Récré Multicolore » issue d'une compilation de deux propositions retenues à l'issue d'un concours auprès des jeunes. Recrutement de Gwen PERRIN comme coordinatrice Enfance Jeunesse. Achat d'un minibus de neuf places offrant des déplacements autonomes.

Remerciements aux 13 animateurs qui interviennent aujourd'hui au sein des services Enfance Jeunesse : Jean ARIÑO, Nadine BERTHE, Priscilla GARNAUD, Nadine HAMON, Bernadette LE FUR, Sabrina LE THIEC, Sandrine NALIN, Guillaume PAILLET, Béatrice PERRON, Sylvie ROBERT, Ophélie ROUSSEL, Najib TAGA, Dominique TONNERRE. Chaque membre de l'équipe par son professionnalisme contribue, dans la continuité, à l'évolution du service en partageant ses spécificités, et en mettant son dynamisme au service des jeunes mendulphins.

Le bâtiment



2006 Choix du lieu



2008-03 Le gros œuvre



2008-04 Le bâtiment se dessine



2008-05 Avancée des travaux



2008-11-08 Inauguration du bâtiment Enfance Jeunesse



2013 La Récré Multicolore



2018 Salle de repos



2018 Salle activités pour les plus jeunes

Les activités d' HIER



2004 Élus et encadrants



2005 Frédéric TRIBOTE et son équipe



2005 Le CLSH fête Noël



2008 Club juniors



2008 En visite chez le poète ferrailleur



2009 Le carnaval des enfants



2010 Espace jeunes



2011 La chasse aux œufs au Bois Pierrot



2012 L'équipe élus/animateurs



2013 Les jeux extérieurs



2013 Sortie sur la plage avec Ophélie



2014 La danse avec Najib



2015 Animateurs TAP



2016 Découverte de la forêt de Broceliandre



2017 Saint-Molf plage

Les activités d'AUJOURD'HUI



Accueil de Loisirs - Forum



Accueil de Loisirs - Jeux de construction



L'heure de la sieste à l'accueil de loisirs



Atelier cuisine avec Sylvie



La petite maison dans la Récré



Les olympiades - épreuve ski



Février sous le signe des Olympiades



Club juniors - Activité manuelle



Club juniors en équilibre



Club Juniors Fantasy



Espace jeunes



Club juniors Just dance



Goûter



L'espace jeunes reprend des forces



Partie de billard entre jeunes

Urbanisme

► Géoportail de l'urbanisme

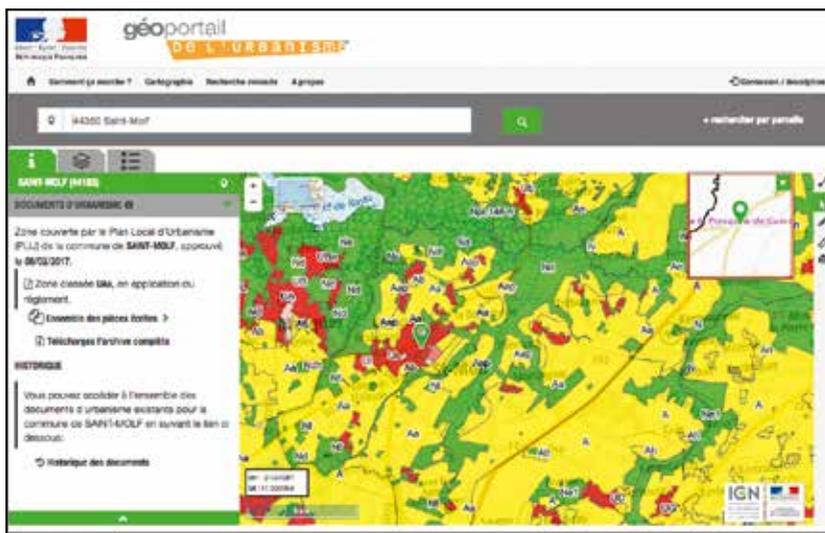
Ce Géoportail est le fruit d'un partenariat entre le Ministère de la Cohésion des Territoires et l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).

Le Géoportail vise à offrir à terme un panorama complet des informations urbanistiques utiles aux citoyens comme aux professionnels, aux administrations comme aux particuliers.

On y trouve l'ensemble des documents d'urbanisme (schéma de cohérence territoriale - SCOT, plan local d'urbanisme - PLU, etc.) et servitudes d'utilité publique en vigueur sur le territoire.

Le Géoportail de l'urbanisme permet notamment à chaque citoyen de :

- Consulter et imprimer tout ou partie des documents d'urbanisme (données géographiques et pièces écrites) du territoire national ;
- Afficher en superposition des couches d'information (sélection des servitudes d'utilité publique, fond cadastral, photo aérienne...);
- En zoomant, faire apparaître et interroger le zonage ainsi que les prescriptions qui s'appliquent sur le territoire visualisé ;
- Télécharger les données géographiques (zonages...) et littérales (règlement) ;



- Localiser plus précisément un terrain (recherche à la parcelle ou zoom de la cartographie) ;
- Créer et diffuser sa propre carte (sélection des servitudes à représenter, outils de dessin...).

En matière d'accès à l'information la dématérialisation s'accélère et permettra à chacun de consulter l'ensemble des documents disponibles sur la commune à partir des outils informatiques.

N'hésitez pas à consulter cet outil dont le lien est accessible sur la page Urbanisme du site internet de la mairie (rubrique Pratique > Cadre de Vie) - www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

► Évolution des autorisations d'urbanisme délivrées

	Permis de construire accordés	Déclarations d'intention d'aliéner (ventes)	Déclarations préalables accordées	Certificats d'urbanisme d'information	Certificats d'urbanisme opérationnels accordés	Total actes délivrés
2016	32	64	58	108	25	287
2017	41	80	59	100	29	309
Évolution	+ 28 %	+ 25 %	=	- 8 %	+ 4 %	+ 7,6 %

On note un dynamisme fort sur la commune en matière de permis de construire et de déclaration d'intention d'aliéner. Notre commune est attractive, son évolution est conforme aux objectifs fixés dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU), à savoir 50 habitants supplémentaires par an. Cette tendance vient compenser la stagnation constatée entre 2015 et 2016.

► Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL) de la Baie de Pont Mahé / Trait de Pen Bé

La commune de Saint-Molf est concernée par le PPRL, suite à un inventaire des zones à risques réalisé par les services de l'État. Une cartographie précise des zones exposées à la submersion marine et qui doivent faire l'objet d'une protection particulière a été établie.

Les cartes des zones exposées viennent d'être finalisées et publiées sur le portail internet des services de l'État :

www.loire-atlantique.gouv.fr, mot clé : PPRL

Embellissement de Saint-Molf

L'embellissement de la commune est une action qui s'inscrit sur le long terme pour le bien-être de tous.

En fin d'année dernière, nous avons obtenu une première reconnaissance de ces actions par le jury départemental des villes fleuries qui a proposé notre candidature à la région en vue de l'obtention de la première fleur. Le jury régional passera donc cet été visiter Saint-Molf et nous espérons obtenir la première fleur en fin d'année 2018.

Merci donc à tous ceux qui contribuent à rendre Saint-Molf plus belle et plus agréable à vivre. Merci notamment à nos employés municipaux des services techniques qui fleurissent la ville et entretiennent les espaces verts et la voirie, à notre service Enfance-Jeunesse qui a accompagné les enfants à semer la prairie fleurie devant la récré Multicolore. Merci aussi à tous les mendulphins qui fleurissent leur jardin visible de la rue et également leur pied de mur sur le domaine public.

Notre jury du concours des maisons fleuries constate chaque année que Saint-Molf se pare de jolies fleurs du printemps à l'automne grâce aux nombreux jardiniers amateurs que compte notre charmante commune.

En 2018, l'aménagement du centre bourg démarre, l'étude commence ce printemps avec un paysagiste comme mandataire. Tout sera fait pour que cet aménagement apporte un peu plus de verdure et de couleurs dans un espace davantage adapté aux piétons.

Marc Bréhat,

1^{er} adjoint en charge du Cadre de Vie



Flurs semées par le centre de loirs

Des vivaces en pied de mur pour embellir Saint-Molf

Dans le cadre de la démarche d'embellissement de Saint-Molf, la municipalité reconduit l'opération initiée en 2016 et vous propose de vous aider à planter des vivaces sur le domaine public en bordure de votre propriété, et ainsi prolonger votre jardin sur l'espace public.

Sur inscription en mairie: fourniture gratuite de plantes et conseils pour fleurir devant chez vous.

accueil@saintmolf.fr - 02 40 62 50 77



Qualité de l'eau

Tous concernés par la qualité de l'eau

Les cours d'eau de la commune de Saint-Molf sillonnent le territoire avant de rejoindre les marais salants, puis la zone conchylicole de Pen Bé et le littoral propice à la pêche à pied et à la baignade. Tous ces usages sont fortement tributaires de la qualité de l'eau. La mobilisation et la complémentarité des actions des élus, des acteurs locaux dont les commerçants et les agriculteurs, mais aussi des particuliers sont les seules conditions pour rendre durable l'amélioration de la qualité des eaux. L'eau et le territoire sont précieuses, aidez-nous à les préserver en adoptant les bons réflexes.

Pour en savoir plus: en mairie ou sur www.cap-atlantique.fr (demander ou sélectionner le guide « préserver la qualité des eaux: les bons réflexes au quotidien »)

Assainissement des eaux usées: quelques chiffres

● **Assainissement Collectif**, nous sommes aujourd'hui à 463 contrôles réalisés qui se répartissent de la manière suivante: 450 conformes et 13 non conformes (avec 2 non conformes polluant, 9 non conformes non polluant et 2 non conformes non raccordés).

● **L'Assainissement Non Collectif**, nous sommes à 383 installations contrôlées. Parmi ces dernières, nous comptons 192 conformes, 80 conformes sous réserve et 111 non conformes.

Le saviez-vous :

Sur le territoire de Cap Atlantique, les eaux usées et les eaux pluviales sont collectées séparément.

Les eaux pluviales, issues des précipitations, sont recueillies par un réseau de collecte dédié aux eaux pluviales, que sont les fossés, les gouttières, les caniveaux, avant de rejoindre les cours d'eau et la mer. Elles ne sont pas épurées avant de rejoindre le milieu naturel.

À la maison, pendant les loisirs, avec nos amis les bêtes, nos actes de tous les jours peuvent potentiellement dégrader la qualité des eaux, comme le montre le schéma ci-dessous.



Préservons nos fossés!

Sur notre commune, de très nombreuses voies sont bordées de fossés qui évacuent les eaux pluviales.

La mairie reçoit parfois des demandes de busages de fossés pour différentes raisons.

Aujourd'hui le rôle très bénéfique des fossés est de plus en plus mis en valeur tant pour leur effet tampon sur la gestion de l'eau lors de fortes précipitations (au contraire des réseaux enterrés qui accélèrent le flux de l'eau et contribuent à provoquer des débordements) que pour leur richesse écologique en flore et faune.

La règle doit être d'interdire au maximum les fermetures de fossés. Pour la protection de l'environnement le busage des fossés doit donc être une exception et être réellement justifié.

Toutes les demandes de busages doivent donc être formalisées par écrit en mairie. Elles feront l'objet d'une étude en commission cadre de vie qui émettra un avis favorable ou défavorable selon les cas. Une réponse officielle sera apportée par écrit au demandeur.



Infos Rappel

Que faire de vos déchets verts?

Avec les beaux jours, l'entretien des jardins s'intensifie et les déchets verts s'accumulent.

Rappel: le principe reste l'interdiction de brûlage! Y compris pour les déchets verts...

Les solutions à privilégier:

- compostage en tas ou via un composteur (des composteurs sont mis à disposition gratuitement par Cap Atlantique au service déchets à Herbignac - 02 51 76 96 16)

- broyage à domicile et faire du paillage

- via un broyeur électrique ou thermique (achat ou location)
- via une tondeuse pour les branchages ne dépassant pas 1,5 cm de diamètre

- Tonte de pelouse:

- faire du mulching ou tondre plus haut
- utiliser la tonte de jardin pour faire du paillage

- privilégier des plantes à pousse lente comme par exemple le lilas, le charme, le cornouiller, la viorne, le noisetier ou l'arbousier

Le service offert par les déchetteries du territoire: vos déchets verts collectés seront compostés!

Consigne essentielle: **soyez vigilants dans le tri des déchets verts afin de garantir un compost de bonne qualité.**



Cap Info Habitat : pour faire le point sur les aides à l'amélioration!

Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement, réduire la facture d'énergie, préserver votre patrimoine? Quelle que soit votre situation, il y a forcément une aide qui correspond à vos besoins de rénovation!

Pour obtenir des réponses pertinentes à vos questions et connaître le dispositif approprié à votre projet, n'hésitez pas à prendre contact au 02 51 75 77 95.

Un RDV vous sera proposé à l'espace d'accueil Cap Info Habitat situé 1 place Dolgellau à Guérande, ou à la mairie de votre domicile pour les personnes peu mobiles.

Au niveau des financements disponibles, tous les indicateurs sont au vert:

- Sur le plan national, le **crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE)** est prorogé jusqu'au 31 décembre 2018
- Cap Atlantique a reconduit jusqu'à fin décembre 2018 avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) le **programme d'intérêt général-précarité énergétique**. Ce dispositif permet l'accompagnement des personnes très modestes pour mobiliser des subventions et permettre la réalisation de travaux d'économie d'énergie.
- Un **nouveau dispositif d'aides de l'ANAH « Habiter mieux travaux simples »**, vient également compléter les outils financiers existants pour les propriétaires occupants. Il leur permet de subventionner un seul type de travaux sur les trois identifiés comme les plus performants (isolation des cloisons opaques verticales, isolation des combles non perdus et changement du système de chauffage ou chaudière).

Vous avez un projet de travaux d'adaptation pour votre logement? Pour un chez soi qui avance avec soi, de nombreuses solutions d'aménagement et d'aides sont également possibles:

- Le **crédit d'impôt** pour installation ou remplacement d'**équipements spécialement conçus pour les personnes âgées ou handicapées**. Il s'applique aux dépenses réalisées jusqu'au 31 décembre 2018.
- Un ergothérapeute peut vous conseiller notamment dans le cadre du diagnostic « Bien chez moi » proposé par les caisses de retraites complémentaires Agirc et Arrco. C'est avant tout un échange avec un expert diplômé d'état pour prendre en compte tous les aspects de votre logement, et vous proposez d'anticiper ce qu'il faudrait faire pour optimiser les gestes de votre vie quotidienne.
- Les **aides de l'ANAH** peuvent également être sollicitées sous conditions de revenus pour tous les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie.

Plus d'infos au 02 51 75 77 95 et sur www.cap-atlantique.fr

Attention: des installateurs privés démarchent dès maintenant les clients par téléphone principalement afin de solliciter des rendez-vous pour la mise aux normes de leurs installations dans le cadre de la pose des nouveaux compteurs Linky. Ces sociétés ne sont pas mandatées par ERDF-ENEDIS. Il s'agit d'une démarche commerciale. **ERDF-ENEDIS attire l'attention des clients sur le fait qu'aucune mise aux normes des installations n'est obligatoire pour l'installation du compteur Linky.** Aucun frais d'installation ne sera facturé au client, aucun démarchage et aucune offre de service ne seront proposés lors de cette installation.

- En savoir plus : site internet spécifique avec possibilité de poser une question en ligne : espace-client.erdf.fr
- Ligne téléphonique dédiée aux questions sur les nouveaux compteurs Linky : 0 800 054 659 (appel gratuit - du lundi au vendredi de 8 h 00 à 19 h 00)

Social/Santé

Secours Catholique

Le Secours Catholique est un réseau ouvert à tous qui lutte contre toutes formes de pauvreté et d'exclusion.

Fondé en 1946 par Mgr Jean Rodhain, le Secours Catholique, association loi 1901, cherche à promouvoir une société juste et fraternelle. Il favorise le développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions en fidélité aux valeurs de l'Évangile.

Jour après jour, au Secours catholique-Caritas France nous œuvrons pour que chacun ait une place dans la société et ainsi faire reculer la pauvreté et les inégalités. Nous agissons avec les personnes en précarité pour que leur valeur et leur dignité soient enfin reconnues par tous.

En Loire-Atlantique, le Secours Catholique couvre l'ensemble du territoire, grâce à ses 39 équipes locales. Près de 1 500 bénévoles s'engagent aux côtés des personnes défavorisées et non à leur

place. En les impliquant dans nos actions, en les encourageant à exprimer leurs idées et leurs savoirs, nous leur rendons leur place dans la société et construisons ainsi tous ensemble un monde juste et fraternel.



► Nos Actions

Accompagnement scolaire, Accompagnement secours, Accueil familial de vacances, Envoi familial de vacances, Animation spirituelle, Convivialité et lieu d'entraide, Éveil à la solidarité, Formation, Initiation au français et approfondissement, Parrainage d'enfants, Solidarité internationale...

► Où trouver le Secours Catholique près de chez vous ?

Territoire Presqu'Île Brière
Équipe de Guérande 06 43 78 33 34

Le CCAS face à la précarité

La précarité, voire la grande précarité n'est pas l'apanage des métropoles, des grandes villes et de ses banlieues. Les communes modestes sont aussi impactées. Saint-Molf n'y échappe pas !

Depuis quelques années, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est confronté à l'évolution de cette problématique sur notre territoire et observe la difficulté des foyers mendulphins concernés à stabiliser leur situation. Le CCAS constate également une inversion des tendances. Les personnes seules sont les plus vulnérables, viennent ensuite les familles monoparentales puis les familles avec enfants. La politique sociale départementale, avec des aides revues à la baisse, axée prioritairement sur l'enfance (donc familles avec enfants), accentue cette évolution.

Compte tenu de ce contexte, les situations de surendettement se développent.

► Qu'est-ce que le surendettement ?

Le surendettement désigne la situation d'une personne qui ne peut plus faire face à ses factures, à ses échéances de crédit et à l'ensemble de ses dettes.

► Quelles sont les raisons du surendettement ?

- Les imprévus : chômage, changement de situation familiale, problèmes de santé.
- Les difficultés à gérer son budget : la multiplication des crédits, la non-déclaration de tous les prêts en cours lors d'une demande de crédit, des dépenses trop importantes par rapport aux revenus et

aux charges en cours, la souscription de nouveaux crédits pour rembourser les plus anciens.

► Comment éviter le surendettement ?

- Établir un budget prévisionnel (charges et ressources sur l'année),
- Mensualiser ses charges,
- Anticiper (mettre de l'argent de côté quand cela est possible).

► Que faire en cas de difficultés financières ?

- Agir le plus tôt possible,

- Contacter les organismes ou banques auxquels vous devez de l'argent. Ils pourront étudier avec vous un aménagement du remboursement de vos dettes (échancier/rachat de crédit),
- Prendre appui auprès des organismes compétents pour être orienté et informé (CCAS, Centre médico-social, Caisse d'Allocations Familiales),
- Étudier son budget et pointer les charges pouvant être diminuées/renégociées (téléphone, assurances),

Malgré des efforts pour renforcer nos collaborations avec nos partenaires extérieurs, le CCAS se retrouve malheureusement très souvent le seul interlocuteur face à des situations de plus en plus complexes. Heureusement, il faut remercier les associations caritatives et la CAF qui bien souvent prennent le relais et apportent une aide précieuse aux familles.

Didier PLANÇON,
adjoint aux affaires sociales



Votre CPAM vous informe

► Le mélanome cutané : comment le dépister

Le mélanome cutané est un cancer de la peau favorisé par l'exposition aux rayons. Il se caractérise par une tache de couleur brun foncé ou noire. Le détecter dès son apparition offre une meilleure chance de guérison. Cela peut se faire de chez soi, en pratiquant un auto-examen



de la peau. Cet examen se déroule en 3 temps : l'examen direct, l'examen avec miroir en pied et l'examen avec miroir en main. Si certains signes vous alertent (grain de beauté différent des autres, changements sur votre peau), prenez rendez-vous chez votre médecin traitant. La présence d'un ou de plusieurs de ces signes ne signifie pas forcément que vous avez un mélanome, mais justifie de demander un avis médical sans attendre. Pensez à vous protéger !



► Les vaccins obligatoires de l'enfant

La vaccination permet de lutter contre diverses maladies infectieuses. Son principe se fonde sur la production d'anticorps et la mise en mémoire par l'organisme du germe impliqué. Certaines vaccinations sont obligatoires, les autres recommandées.

11 vaccins sont obligatoires chez les nourrissons nés à partir du 1er janvier 2018. Trois vaccins restent obligatoires chez les enfants nés avant cette date. En milieu professionnel, selon l'activité exercée, certaines vaccinations sont exigées.

► Quand se faire vacciner ?

La vaccination est programmée selon un calendrier. Vous pouvez également vous faire vacciner en cas d'oubli (rattrapage) ou si vous voyagez.



Une gestion des déchets exemplaire au restaurant scolaire

À Saint-Molf, un repas servi génère environ 100 grammes de déchets : la moitié est issue de la production (épluchures, emballages...) et l'autre moitié des restes de repas en retour de salle.

Rappelons que les enfants participent au tri de leurs restes. 47 % du poids trié sont des biodéchets valorisés en compostage, grâce à l'implication des agents de restauration. Les agents techniques de la commune interviennent aussi pour récupérer la matière organique, utilisée notamment pour le jardin potager de la Récré Multicolore.



Danièle cuisinière - composteurs au restaurant scolaire

Le saviez-vous ?

En moyenne en France, pour une cuisine autonome (comme à Saint-Molf), les déchets s'élèvent à 106 g par repas, alors qu'ils grimpent à 125 g lorsque la cantine dépend d'une cuisine centrale. La cantine de Saint-Molf est donc bonne élève !

Suivons cet exemple en poursuivant tous à la maison la lutte contre le gaspillage alimentaire !



Utilisation du compost dans les espaces verts

Rythmes scolaires: retour à la semaine de 4 jours

Un sondage auprès des parents de l'école de la Roche Blanche en novembre 2017 a permis à une large majorité de s'exprimer sur les souhaits d'organisation à partir de l'année scolaire 2018-2019. Suivant ce sondage, c'est le retour à 4 jours qui a été voté en conseil d'école extraordinaire le 1^{er} décembre, par les parents élus, les enseignants et la municipalité.

Les nouveaux horaires de l'école de la Roche Blanche à compter de septembre 2018 seront les lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8 h 40 à 11 h 50 et de 13 h 40 à 16 h 30.

En conséquence, le centre de loisirs rouvrira le mercredi en journée complète.



Les actualités de la micro-crèche

► En attendant Noël...

Les p'tits loups de La Salorge des Doudous avaient bien préparé Noël avec une semaine très animée ! Des yeux émerveillés au Noël Magique de la Baule



Invitation du RAM au spectacle « Duo pour les petiots » de la Compagnie du Passage



Habits de fête pour danse de salon

► Un partenariat avec le RAM

Les enfants de la micro-crèche ont plaisir à participer aux ateliers du Relais Assistants Maternelles 2 à 3 fois par trimestre. Ils peuvent ainsi connaître de nouveaux copains et partager les activités.

Ce partenariat permet également aux professionnelles de la petite enfance de se rencontrer, animatrice du RAM, assistantes maternelles et agents de la micro-crèche apprécient ces échanges.

► Rencontres intercommunales de la petite enfance

La 3^e édition, en partenariat avec les communes de La Turballe, Mesquer et Piriac-sur-Mer se déroule **du 9 au 21 avril 2018**. De nombreuses animations sont proposées par les structures accueillant les enfants de 0 à 6 ans. Vous trouverez le programme sur le site de la mairie... En voici les temps forts :

► **Exposition « La couleur des Émotions »** par P'tites Graines de Bonheur et enrichie par les tableaux de Géraldine AGATOR à l'École de la Roche Blanche (permanences sur le site de la mairie)



- **Journée familiale** à la Turballe le samedi 14 avril
- **Soirée film/échanges** « Odysée de l'Empathie » à Mesquer le mercredi 18 avril
- **Soupe à Histoires** à la Récré Multicolore le vendredi 20 avril à partir de 18 h 30



Carnaval au RAM

Service Enfance jeunesse

Le fou du roi

Le samedi 13 janvier à la salle Arthymes de Mesquer nous avons fêté la dixième édition du spectacle intergénérationnel et intercommunal de la semaine bleue.

Plus de 400 personnes ont fait le déplacement pour venir encourager les 54 acteurs de 10 à 80 ans qui ont mis en scène plus d'une trentaine de chansons et chorégraphies.

Clin d'œil aux neuf précédents spectacles, l'histoire du fou du roi se déroulait au Moyen Âge. Un grand merci à l'association culture et loisirs herbignacaise qui nous a prêté la plupart des costumes.

Le spectacle a été organisé par le Clic (centre local de coordination et d'information gérontologique de la presqu'île) et réalisé par les deux clubs juniors et seniors des deux villes Saint-Molf et Mesquer.



Nous nous sommes retrouvés le 28 mars avec les papis et les mamies pour visionner le spectacle autour d'un goûter et d'un pot de l'amitié, « c'était d'la balle »!

Aëlle et Noah



Les jeunes en mini-camp

Pour la 7^e année, le service jeunesse organise son camp d'été qui se déroulera du **lundi 30 juillet au vendredi 3 août**.

Sabrina et Tristan accompagneront **12 jeunes au Château de la Turmelière** à côté de Liré dans le Maine-et-Loire.

Ces jeunes âgés de 11 à 13 ans auront la possibilité de partir camper en vivant des vacances autrement, avec **au programme** :

- Sports émergents (tchoukball, korfbal, baseball, crosse québécoise)
- Tir à l'arc - sarbacane
- VTT
- Courses d'orientation semi-nocturne
- Chasse au trésor.

Les tarifs d'inscription sont répartis en 5 tranches suivant le quotient familial (de 50 € à 200 € environ).

Les objectifs de ce camp sont :

- apprendre à vivre en collectivité,
- être à l'écoute des autres et respecter chacun,
- prendre des initiatives pour la gestion de la vie quotidienne (repas, vaisselle, toilette, rangement, aide de l'autre, etc.),
- s'épanouir par la pratique d'activités diverses (sportives, culturelles et ludiques).

Renseignements à la Récré-Multicolore
02 40 62 58 43 - jeunesse@saintmolf.fr

École de la Roche Blanche

■ Inscriptions à l'école de la Roche Blanche

La première démarche est désormais à faire en mairie : le formulaire d'inscription complété et signé, le livret de famille et le justificatif de domicile sont à remettre à l'accueil de la mairie. Un RDV avec la directrice de l'école sera ensuite fixé.

Formulaire disponible sur le site internet de la mairie (rubrique Pratique > Enfance > Vie scolaire) ou auprès de l'accueil (accueil@saintmolf.fr).

■ Visite au centre de tri des sacs jaunes à vannes

Les CM1 de M^{me} GERARD et les CM2 de M^{me} TREILLARD ont été sensibilisés au tri des déchets : visite de l'usine de Vannes, explication du rôle des différentes machines et du tri manuel, durée de vie des déchets.

Un agent de Cap Atlantique est également intervenu en classe pour animer divers ateliers : tri des poubelles, le loto matière, l'éco consommateur, la durée de vie des déchets. Un film sur « la vie d'une canette » a été visionné et les enfants ont pu poser leurs questions.

■ Le lundi 29 janvier, nous sommes allés visiter une exposition au Collège du Pays Blanc.

Elle s'appelait : « Archi Mini ». C'était de petites œuvres qui voulaient représenter quelque chose de grand... Par exemple « Gardecia IV » (réalisé par Walter Niedermayer) représente un paysage de montagnes où les skieurs sont minuscules.

Ce qu'on a préféré, c'est :

- une composition de 6 photos réalisée par François Méchain. On y voyait un paysage de montagnes de plus en plus près,
- « Les Maisons flottantes », de Koo Jeong-A : des maquettes de temples construites avec des petites planchettes de bois et du sucre !

- « La petite cathédrale », de Genêt Mayor : une construction entièrement faite avec des petits tourillons de bois.

Au cours de cette visite, nous avons également fait de l'Art Plastique : Il fallait dessiner quelque chose qui soit « Tout petit mais qui prenne toute la place » !

On a trouvé cette visite intéressante et très bien expliquée.

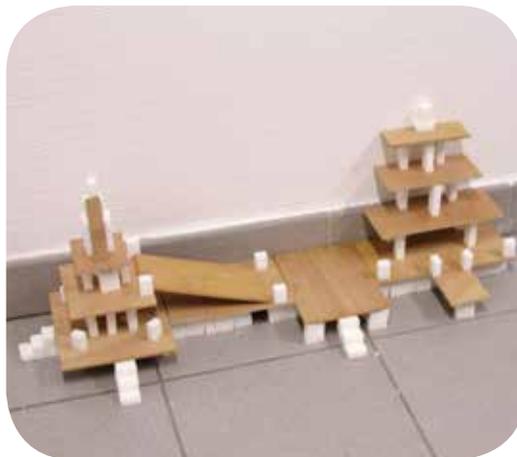
Les CM2 de l'école de La Roche Blanche



Gardecia IV de Walter Niedermayer



Sans titre de François Méchain



Une Maison flottante de Koo Jeong-A



La petite Cathédrale de Genêt Mayor





► Projet CM - CM2

Projet commun annuel pour les CM1 et CM2: la vie des « Noirs », de la traite négrière au départ de Nantes en 1643 à l'arrivée du jazz à Saint-Nazaire et Nantes en 1917

Ce projet commun aura 3 temps forts dans l'année :

► La création d'une comédie musicale sur le thème ci-dessus

- Commencée dès septembre avec Séverine Leroux, professeure de musique intervenante et en collaboration avec Christine GÉRARD et Marie-Hélène TREILLARD
- Travail sur les chants mais aussi sur les rythmes africains et la danse swing
- Confection des décors et des costumes
- Représentation soit le 11 juin à 18 heures au centre culturel de Saint-Molf, soit le jeudi 14 juin à Athanor si nous pouvons avoir la salle de spectacle

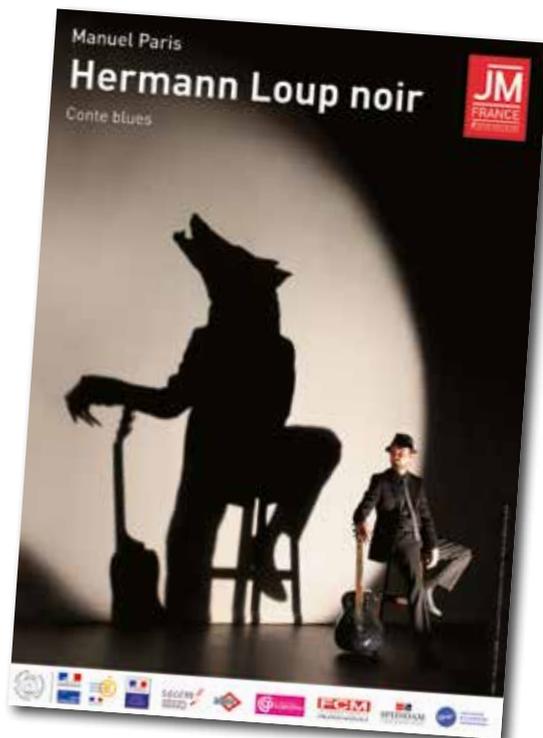
► Concert Blues au théâtre Jean Bart à Saint-Nazaire le 15 février « Hermann Loup Noir »

Très beau conte musical pour sensibiliser les enfants à l'acceptation des différences. Manuel Paris, très bon interprète, très belle voix, remarquables humour et sensibilité, a su capter l'attention des enfants et les faire pénétrer dans son univers.

► Voyage scolaire à Nantes du 20 au 23 mars

Au programme :

- Visite de l'exposition consacrée à la traite négrière dans le château des Ducs de Bretagne
- Jeu de piste : 1^{re} partie : l'île Feydeau et la traite négrière
2^e partie : Nantes au Moyen-Âge et au XIX^e siècle
- Les archives départementales avec un atelier sur l'héraldique
- Le musée de l'imprimerie



- Le muséum d'histoire naturelle
- Le musée des Arts
- La galerie des Machines de l'île

Tous les déplacements ont été faits en train, tramway, busway ou navibus, moyens de locomotion dont les petits mendulphins ne sont pas très familiers.

Pendant cette semaine, nous avons été logés au Centre Régional Technique de la Ligue de Football à Saint-Sébastien-sur-Loire, pour le plus grand bonheur de la plupart des garçons !



École Saint François

► Mardi Gras

Le 13 mars, les GS/CP ont fêté dignement Mardi Gras. Après avoir préparé la pâte, les élèves ont confectionné leurs crêpes et les ont dégustées dans le « coin crêperie ». Quel plaisir ! Pendant cette après-midi festive, ils ont aussi colorié des masques. Les élèves sont tous repartis heureux et bien sûr avec leurs masques multicolores.

► Nouvelle salle de sieste

Depuis le mois de janvier, les élèves de la maternelle (PS-MS) font désormais la sieste dans la salle de motricité. En effet, les effectifs étant à la hausse, la salle de repos attenante à la salle de classe était trop exigüe pour accueillir tous les enfants à la sieste. Tous les petits élèves sont ravis de ce déménagement !



Mardi Gras les crêpes



Mardi Gras les masques

► Opération Pièces jaunes

► **Les élèves de Saint François mènent une action solidaire!**
Depuis le mois de janvier, les élèves de CM1/CM2 s'intéressent à l'actualité. Ils doivent, chaque lundi, présenter un article à leurs camarades puis répondre à leurs questions. Il y a quelques semaines, Alexandra Panhelleux, élève de CM2, a voulu sensibiliser ses pairs sur l'association des « pièces jaunes », elle leur a expliqué les raisons de sa création et son but : améliorer le quotidien des enfants hospitalisés. Alexandra a ensuite proposé à toute la classe de participer à cette action. Ce fut une réelle implication car il y a même eu besoin d'une deuxième tirelire ! Le 19 février, toute la classe a été reçue par Lorette, agent de la poste de la ville, qui après avoir félicité Alexandra et l'ensemble des élèves pour leur bonne action a procédé à la pesée des deux tirelires. Les enfants furent alors ravis quand elle leur a annoncé le résultat de 1 kg 113 de pièces récoltées. De quoi apporter un peu de « soleil » aux enfants malades.



Opération Pièces jaunes



► Succès pour la chorale des élèves de l'école Saint François

Cette année, le grand projet des élèves du CE1 au CM2 de l'école Saint François est de partir à Paris! Ce voyage scolaire aura lieu du 4 au 6 avril. En attendant ce grand départ, les élèves ainsi que Rachel et Clémence, leurs enseignantes, avaient pour premier objectif la réalisation d'une chorale.

Pari réussi, puisque le 9 février, au centre culturel, les 43 élèves ont présenté devant leur famille un répertoire de plusieurs chants et de poésies instrumentalisées dont le fil conducteur était « balades

parisiennes ». Leur rigueur mais également leur plaisir à chanter ont vraiment conquis le public!

Ce travail n'aurait pu voir le jour sans Géraldine, musicienne au conservatoire de Cap Atlantique, qui est venue entraîner les enfants chaque vendredi après-midi depuis le mois d'octobre. N'oublions pas non plus Patrice Deshayes, parent d'élève, pour son accompagnement à la guitare.

Prochain objectif: remplir le Zénith de Paris!



Les CM 2 des deux écoles ont passé le permis vélo

Dans le cadre d'un partenariat avec la police municipale de la Turballe, les élèves de CM 2 de La Roche Blanche et de Saint François se sont rendus le 22 février à l'école Jules Verne de la Turballe pour passer le permis vélo.

La mairie a assuré le transport des enfants en bus et détaché un

animateur du service enfance pour épauler les enseignants.

La piste d'éducation routière, propriété de Cap Atlantique, a été installée et animée par les policiers municipaux de la Turballe.

Ce partenariat, déjà opérationnel les années passées, est une des actions qui pourront être faites en commun avec la police pluricommunale qui unira dès ce printemps Saint-Molf, La Turballe, Piriac-sur-Mer, Assérac et Férel.



Remise officielle des permis par le Maire

Lycée Kerguénez: une année sous le signe du changement



Enfin! Après de longs mois consacrés aux études, à la préparation des documents techniques pour les entreprises, les travaux vont enfin pouvoir commencer au lycée Kerguénez. D'ici le début du mois de juin, les premiers coups de pelle devraient être donnés.

Objectifs: d'une part la construction d'un nouveau restaurant scolaire et d'une nouvelle cuisine pédagogique, et d'autre part, la réhabilitation totale d'une aile du lycée, où se trouve actuellement le secrétariat. Enfin, la construction d'un ascenseur pour desservir les deux étages du bâtiment principal et permettre ainsi leur accès aux personnes à mobilité réduite.

Au cours de la prochaine année scolaire 2018-2019, les élèves pourront profiter des nouvelles installations qui répondront à tous points de vue aux normes actuelles en matière d'ergonomie et de confort.

Si le nouveau restaurant scolaire doit permettre à nos élèves de prendre leurs repas dans des conditions optimales, la nouvelle cuisine pédagogique, élément important dans la formation des jeunes engagés vers les métiers des services à la personne, devrait, quant à elle, apporter une réelle plus-value, à la fois pour les élèves et pour leurs enseignants.

Rappelons que le lycée Kerguénez propose des formations CAP et Bac Pro dans les domaines des services à la personne, des services aux territoires et de la vente. Quant aux jeunes qui entrent au lycée en 4^e ou en 3^e, nous partageons avec eux deux objectifs: l'obtention du Brevet des collèges (DNB) et une orientation mûrie, réfléchie et pertinente pour la poursuite de leurs études et/ou leur entrée dans la vie active grâce à l'apprentissage.

Ainsi, chaque année, nous mettons en œuvre les missions qui nous sont confiées dans le cadre du contrat Etat-Association:

- nous assurons la formation initiale, générale et professionnelle des jeunes,

- nous contribuons à leur insertion scolaire, sociale et professionnelle,
- nous participons à l'animation et au développement de notre territoire,
- nous contribuons aux activités de développement,
- nous participons à des actions de coopération internationale, notamment en favorisant les échanges et l'accueil d'élèves et d'enseignants.

Sur cette dernière mission, nous sommes fiers d'avoir pu proposer à nos élèves de terminale, pour la cinquième année consécutive, un stage en milieu professionnel de quatre semaines en Belgique pour les uns, à Malte pour d'autres. C'est une expérience qui se révèle extrêmement enrichissante pour les jeunes, et qui enrichit aussi leur curriculum-vitae.

Comme cela a déjà été signalé, cette année, nous mettrons à l'honneur les métiers des services à la personne à travers un événement de dimension régionale auquel, localement, seront conviés l'ensemble de nos partenaires. En effet, au niveau régional, ce sont tous les lycées de notre réseau proposant ces formations qui vont s'impliquer dans cette action. Ce sera une manière de rappeler l'importance de ce secteur d'activité qui, rappelons-le, est parmi les premiers fournisseurs d'emplois sur l'ensemble du territoire de la Presqu'île. La date de cet événement? Le 20 avril prochain.

À noter: Portes ouvertes le vendredi 25 mai de 17 h 30 à 19 h 30

Le saviez-vous ?
 La commune est représentée au sein du conseil d'administration du lycée: Emmanuel Bibard est titulaire et Didier Plançon suppléant.



Stage Term SAPAT Belgique

L'informatique, ça vous tente ?

L'association les amitiés mendulphines vous propose des cours d'informatique **POUR TOUS**, spécialement adaptés pour les seniors.

Tous les mardis en mairie de 10h00 à 11h30



INFOS ET INSCRIPTIONS

M. Gilbert Hervoche : 02 40 62 56 59

M^{me} Liliane Flohic : 06 13 15 36 92 ou mamigus@hotmail.fr

Infos pratiques

État civil



Bienvenue à...

18/09/2017	Elyo MAHE
19/09/2017	Gabriel HALGAND
03/10/2017	Nelson BRAIRE
09/10/2017	Lola GUÉNEC
12/10/2017	Hayden PICHÉRY
13/10/2017	Lisandro GUILBERT
23/10/2017	Inès LEROY
3/10/2017	Lou ORDRONNEAU UDO
24/10/2017	Noam TARECO
03/11/2017	Jean DESALE
07/11/2017	Tiano GOUGEON
17/11/2017	Nathan GAHERY
08/12/2017	Chloé JOSSO
18/12/2017	Célyan DOUSSET
08/01/2018	Shanon REDOR
31/01/2018	Elzy VANDERNOTH LOAËC
31/01/2018	Léandre FOUGERAY
23/02/2018	Maxence BERRA



Tous nos vœux de bonheur à...

27/01/2018 Mary MAHÉ & Alexandre DESALE



Ils nous ont quittés...

06/10/2017	Roger THABART - 78 ans
09/10/2017	Marie-Josée DESCOUBÈS veuve GAMONDÈS 86 ans
16/10/2017	Frédéric ANEZO - 31 ans
04/12/2017	Yannick DANIEAU - 68 ans
22/10/2017	Juliette CRUSSON veuve LEHOURS - 78 ans
26/11/2017	Jeannine LEGAL veuve CITEAU - 82 ans
01/12/2017	Jacqueline SOLERIEU épouse ANGER - 75 ans
24/12/2017	Rémy MALENFANT - 56 ans
27/02/2018	Alain BOUTIN - 68 ans

BILAN 2017

34 NAISSANCES : 10 filles - 24 garçons

4 MARIAGES

18 DÉCÈS

Informations diverses



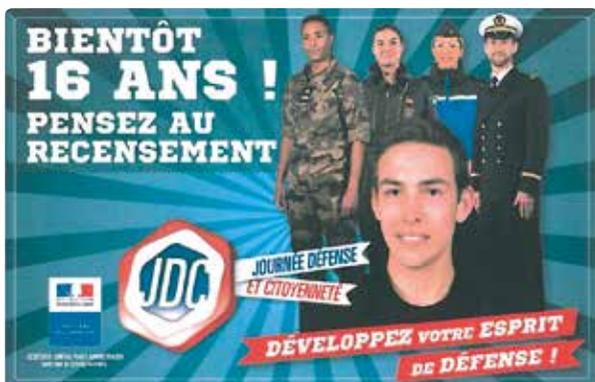
Service-Public.fr

Le site officiel de l'administration française

Pour connaître vos droits, effectuer vos démarches pensez au site officiel de l'administration française : www.service-public.fr



Pour éviter les mauvaises surprises, sites frauduleux et démarches payantes, faites vos recherches à partir des sites officiels service-public.fr et loire-atlantique.gouv.fr, ne pas entrer directement sur le moteur de recherche l'objet de votre demande.



Le recensement citoyen (ou recensement militaire) est une démarche obligatoire, qui s'adresse à tous les jeunes français, filles et garçons, qui viennent de fêter leur 16^e anniversaire. La démarche se fait à la mairie du lieu de domicile des parents.

Le jeune doit faire la démarche lui-même. Étant mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille

Numéros d'urgence

Pharmacie de garde: 37 27

Médecins de garde: 116 117

SAMU – CAPS: 15

Police secours: 17

Sapeurs-pompiers: 18

Personnes sourdes et malentendantes: 114

Coupure ou dommage ligne téléphonique :

France télécom – Orange 39 00

Signalement en ligne sur dommages-reseaux.orange.fr

Application gratuite pour smartphones « Orange dommages réseaux »

Coupure ou dommage ligne électrique :

Enedis 09 726 750 44

Application gratuite pour smartphones « Enedis à mes côtés »



PERMIS INTERNATIONAL OU ÉCHANGE DE PERMIS DE CONDUIRE : QUELQUES CONSEILS

Un nouveau service national traite toutes les demandes d'échange de permis étrangers (EPE) et de permis de conduire internationaux (PCI).

Pour faciliter la gestion des demandes le Centre d'Expertise et de Ressources des Titres (CERT) de Nantes invite les usagers à :

- **anticiper au maximum leur demande** de permis international ou d'échange ;
- **à vérifier sur le site diplomatie.gouv.fr** ou sur le site de l'ambassade du pays de destination si le PCI est obligatoire ou si une traduction du permis de conduire français peut autoriser le titulaire à circuler.

Il est rappelé :

- qu'il n'y a pas d'accueil physique à la Préfecture de Nantes pour ces demandes et qu'il est donc inutile de se déplacer à la préfecture ;
- que la démarche s'effectue uniquement par courrier (simple ou suivi) au service national qui traite toutes les demandes : CERT PCI (Permis de Conduire Internationaux) - TSA 33524 - 44035 Nantes Cedex 01 CERT EPE (Échange de Permis Étrangers) - TSA 63527 - 44035 Nantes Cedex 01.

Attention : Il est nécessaire de joindre une enveloppe prêt à poster en lettre suivie 50 g, libellée à vos nom et adresse et d'inscrire vos noms et prénoms au dos des photographies.

Le délai de traitement d'une demande de permis international est actuellement de 10 semaines, hors délais postaux.

• N'oubliez pas de bien joindre une enveloppe prêt à poster en lettre suivie 50 g, libellée à vos nom et adresse ;

• Pour les urgences professionnelles traitées en priorité, joignez une attestation de votre employeur en précisant la date de départ dès le dépôt de votre dossier, pour ne pas retarder la procédure.

PLUS D'INFOS : WWW.LOIRE-ATLANTIQUE.GOUV.FR

Les dates à retenir*

AVRIL

► 10 au 21 avril

- **Expo-ateliers rencontres intercommunales petite enfance**

Modulaire élémentaire école de la Roche Blanche - Attention différents horaires pour l'expo consulter le site de la mairie

► 21 et 22 avril

- **Représentation théâtrale**

Centre Culturel

Samedi 20 h 30 - dimanche 14 h 30

Entrée 6 € (>15 ans) et 3 € (moins de 15 ans)

MAI

► 5 mai

- **Loto**

Salle de la Roche Blanche - RDV 18 h 00

► 8 mai

- **Commémoration armistice Guerre 1939-1945**

Cimetière - Bourg - Centre culturel

Horaires à préciser

► 8 mai

- **Redadeg course pour la langue bretonne** - Détails page 6

► 12 mai

- **Séance d'entraînement/ Découverte de la course à pied PGAC**

Bois Pierrot

Renseignements : 06 86 84 33 48

almi.leguevellou@gmail.com

► 13 mai

- **Vide greniers**

Bourg

► 19 mai au 2 juin

- **Exposition sculpture et peinture**

Chapelle Saint Germain - Horaires à préciser

Pierre FAUSSIER et Mona DEVULDER

► 26 mai

- **Journée citoyenne - Mairie**

RDV parc de la Cure

Renseignements en mairie ou

sur le site de la mairie

JUIN

► 1^{er} juin

- **Conférence sur les usages d'internet et les réseaux sociaux**

Centre culturel - 20 h 00

► 2 juin

- **Taille en vert**

Chez Madame GUENAF rue de Bolas

Renseignement au 06 32 70 99 35

► 4 au 9 juin

- **10 ans de la Récré Multicolore**

Parking Roche Blanche

Détails page 12

► 16 juin

- **Fête de l'école de la Roche Blanche**

Bois Pierrot

► 17 juin

- **Kermesse de l'école Saint François**

Bois Pierrot

JUILLET

► 7 juillet

- **Feux de la Saint-Jean**

Bois Pierrot - Soirée

► 7 juillet au 19 août

- **Expos d'Art**

Chapelle Saint Germain

Tous les jours de 16 h 00 à 19 h 00

► 11 juillet

- **Don du sang**

Centre culturel - Après-midi

AOÛT

► 4 août

- **Sardinade**

Face à la Mairie - Soirée

► 11 août

- **Festival musical Champs libres**

Bois Pierrot

► 19 août

- **Fête des Battages**

Bois Pierrot

► 20 août au 2 septembre

- **Exposition Art Évasion**

Chapelle Saint Germain

► 24 au 26 août

- **Rassemblement Motos**

West Coast Brothers - Bois Pierrot

SEPTEMBRE

► 3 au 16 septembre

- **Expo vitraux et peinture**

Chapelle Saint Germain

Raynard et Françoise NAUD

► 9 septembre

- **Forum des associations et accueil des nouveaux arrivants**

Salle des sports

OCTOBRE

► 12, 13 et 14 octobre

- **Expo champignons/ Saveurs d'octobre**

Centre culturel/Place Camille Berthe

► 21 octobre

- **Un arbre pour l'avenir et concours**

« Maisons Fleuries »

Sur invitation

Centre culturel

NOVEMBRE

► 11 novembre

- **Commémoration armistice**

Guerre 1914-1918

Bourg/cimetière

DÉCEMBRE

► 1^{er} et 2 décembre

- **Marché de Noël**

Salle des Sports

contactnoelenfete@gmail.com

* Évènements connus à l'heure de la mise sous presse. Pour plus d'informations: www.mairie-saint-molf.fr

Information: Les marchés des mardis 1^{er} et 8 mai sont maintenus malgré les jours fériés

Mémento

Services municipaux

Mairie

1, rue des Épis • Tél. 02 40 62 50 77 • Fax: 02 40 62 50 77
 accueil@saintmolf.fr • www.mairie-saintmolf.fr
 lundi et vendredi: 9 h 00-12 h 00/13 h 30-18 h 00;
 mardi, mercredi et jeudi: 9 h 00-12 h 00/13 h 30-16 h 00;
 samedi 10 h 00-12 h 00 (uniquement état civil et formalités administratives)

Agence postale

en Mairie, 1, rue des Épis • Tél. 02 40 62 51 28
 du lundi au vendredi: 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00,
 samedi: 10 h 00 à 12 h 00 levée du courrier: 14 h 45 du lundi au
 vendredi et 12 h 00 le samedi

Restaurant scolaire

Salle de la Roche Blanche - rue de la Roche Blanche
 Tél. 02 40 62 54 10 • enfance@saintmolf.fr

La Récré Multicolore (Service Enfance Jeunesse)

Rue de la Roche Blanche • Tél. 02 40 62 58 43
 jeunesse@saintmolf.fr • enfance@saintmolf.fr
 Accueil administratif du lundi au vendredi de 9 h 00 à 18 h 00

La Salorge des Doudous (micro-crèche)

7, rue du Vesselais • Tél. 02 40 01 58 39 • creche@saintmolf.fr

RAM Relais d'Assistants Maternelles itinérant

Port. 06 72 09 69 48 • ramdupaysblanc@laturballe.fr

Office de Tourisme Intercommunal Destination Bretagne Plein Sud

8 place de la Victoire, 44500 La Baule • Tél. 02 40 62 58 99
 www.labaule-guerande.com

Bibliothèque pour Tous

9, rue de Kernoza • Tél. 02 40 62 59 70
 Ouverture: mercredi, samedi et dimanche de 10 h 30 à 12 h 30

Services publics

• **Gendarmerie** 2, rue Roger Camaret 44350 Guérande
 Tél. 02 40 24 90 42 ou 17

• **Trésor Public** 9, rue Honoré de Balzac 44350 Guérande
 Tél. 02 40 24 90 90

• **Communauté d'agglomération Cap Atlantique**
 3, av. des Noëllés 44500 La Baule • Tél. 02 51 75 06 80
 www.cap-atlantique.fr

• **Sous-Préfecture** 1, rue Vincent Auriol 44600 Saint-Nazaire
 Tél. 02 40 00 72 72 - toujours appeler avant de vous déplacer
 au guichet

• **Pôle emploi** 3 bis, rue des Noëllés 44500 La Baule
 Tél. candidats: 3949 et Tél. employeurs: 3995

• **Mission locale**
 2, rue Louis Léon 44350 Guérande • Tél.: 02 40 42 96 76

• **Déchetterie** l'Arche Chaussin 44420 Piriac sur Mer
 Tél. 02 40 23 60 09 du lundi au samedi de 9 h 00 à 12 h 00 et
 de 14 h 00 à 18 h 00

• **Refuge pour animaux**
 Kerdino 44350 Guérande • Tél.: 02 40 53 08 21

• **Transports collectifs Lila Presqu'Île**
 Tél. 02 40 620 620 ou 02 40 62 32 33

Établissements scolaires

École de la Roche Blanche

rue de la Roche Blanche • Tél. 02 40 62 59 69

• **École St-François** 3, rue du Pays Blanc • Tél. 02 40 62 58 95

• **Lycée Professionnel Privé Kerguéneq** • Tél. 02 40 24 91 55

www.kerguenec.net

Culte

Paroisse Sainte-Anne du Pays Blanc

Presbytère 21 rue du Maréchal Leclerc 44420 La Turballe
 Tél. 02 40 23 30 32 • www.paroissesdupaysblanc.fr

Santé/Social

CAPS (Centre d'Accueil et de Permanence de Soins)

appeler le 15 avant de vous rendre au CAPS! Il se situe dans
 l'enceinte de l'hôpital local Intercommunal de la Presqu'Île
 avenue Pierre de la Bouéxière à Guérande.

• **Centre hospitalier** 11, boulevard Georges Charpak 44600
 Saint-Nazaire • Tél. 02 72 27 80 00

• **Centre anti poison** • Tél. 02 41 48 21 21

• **CPAM (assurance maladie)** Tél. 3646
 www.ameli.fr du lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30
 Une seule adresse postale: CPAM de Loire Atlantique
 9, rue Gaëtan Rondeau - 44958 Nantes Cedex 9

• **CARSAT (assurance retraite)** • Tél. 39 60

• **CAF:** 1, impasse Anne de Bretagne 44350 Guérande
 Tél. 02 40 15 67 90 • www.caf.fr

• **Assistants sociales et PMI - Consultation des nourrissons**
 Centre Médico-Social 20, Fbg Saint-Michel 44350 Guérande
 Tél. 02 40 24 92 35

• **CLIC éclair'age** 26 bis, faubourg St-Michel 44350 Guérande
 Tél. 02 40 62 64 64 - du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30
 et de 14 h 00 à 17 h 30 (sur rendez-vous l'après-midi).
 Fermé au public le mardi après-midi • www.cliceclairage.com

• **Repas à domicile: Prest Alliance** • Tél. 02 40 00 14 15

• **Pharmacie des Salants**
 31, rue Duchesse Anne Saint-Molf • Tél. 02 40 62 51 00

• **Kinésithérapeute:** J. PERRET
 22, rue de la Duchesse Anne • Tél. 02 44 07 74 01

• **Ostéopathe:** M. BOURDEAUT 11, place de l'Abbé Biré
 Tél. 02 40 60 26 38 ou port. 06 11 66 37 33

• **Psychologue:** H. GAUCHET-ENGELEN
 Pend'hué • Tél. 02 40 70 30 36 ou 06 22 94 11 54

• **Cabinet vétérinaire de l'Océan**
 25, rue de l'Océan • Tél. 02 51 76 92 84

Maison Médicale: 26, rue de la Duchesse Anne

• **Médecins:** J.-M. CHERIAUX, M. QUÉMENEUR-DEHANT et
 P. ROUAU-PERRIN • Tél. 02 40 62 52 52

• **Nouveau! Médecins de garde:** 116 117

• **Dentistes:** T. LERICHE et U. BIEWER • Tél. 02 40 62 55 04

• **Infirmières:** S. TRACOU, M. LEGRAND et D. PABCEUF
 Tél. 02 40 62 58 06

• **Orthophoniste:** M.-L. LANÇON • Tél. 02 51 10 28 99

Fanny Coiffure

COIFFURE À DOMICILE

MIXTE, SHAMPOOING, COUPE, BRUSHING ...

06 60 98 03 44 - 44350 SAINT-MOLF



EXPERTS

AMIANTE - PLOMB - PATHOLOGIE DU BOIS
DÉCHETS AVANT DÉMOLITION



06 03 60 88 80 / 06 23 78 59 37

19 route de Kerhué - 44350 ST MOLF / exobat@gmail.com



ARCHIBAL
TERRASSEMENT SARL

tous travaux de terrassement

archibalterrassement@hotmail.fr

Spécialiste aménagement et mouvement de terrain

Défrichage - Dessouchage - Démolition

Création d'allées - Enrobé à chaud - Préparation piscine

Vente et livraison de terre végétale - Remblais

Tél. 06 81 44 71 64

GUÉRANDE • LA BAULE • SAINT-NAZAIRE

N°siret

Jean-Louis BERTHE



PEINTURE

DÉCORATION - PAPIERS PEINTS
RAVALEMENT - REVÊTEMENTS
Sols et murs

1, Théléac - 44350 SAINT MOLF

@ j-l.berthe@orange.fr ☎ 02 40 62 52 65



EXPERTISE EN ÉVALUATION
IMMOBILIÈRE

02 51 75 32 82 / 06 07 42 88 93

contactguichardimmo@gmail.com

6 rue de la Fontaine d'Airain 44350 St Molf

Entreprise de maçonnerie

Michel Berthe

Artisan

NEUF et RÉNOVATION

9 rue du Calvaire

ASSÉRAC

02 40 01 70 13

06 49 08 88 95

20 Théléac

SAINT-MOLF

02 40 62 56 16

06 49 08 88 95

TERRASSEMENTS



Bernard BICHON

**La Vallée de Bel-Air
44350 SAINT-MOLF**

02 40 62 51 54

Hair Marin

COIFFURE MIXTE

18, rue de la Duchesse Anne • 44350 Saint-Molf
☎ 02 40 62 51 05 • www.hair-marin.com

**Couverture - Zinguerie
Panneaux photovoltaïques
Bardage : Neuf et restauration**

SARL DENAIRE



P. A. du MES - 10, imp. du Breniguen - 44350 SAINT-MOLF
Tél. : **02 40 62 53 07** - Port. : 06 85 50 81 38
sarldenairejeanclaude@wanadoo.fr



35 rue de la Duchesse Anne - 44350 Saint-Molf
02 40 61 67 21

www.reveimmobilier.com reveimmobilier@orange.fr

AMISSE Alain • PAYSAGE

2, rue de Quifistre
Boulay
44350 SAINT-MOLF

Tél. 02 40 62 53 11
Port. 06 98 14 45 54

alain.amisse@free.fr

Création et entretien
de jardin

Elagage · Abattage
Clôtures · Dallage

G GAUTREAU

Maison fondée en 1908

**CHARCUTERIE TRAITEUR
BOUCHERIE**

SAINT-MOLF • LE CROISIC • GUÉRANDE